

Frêche, tout étonné qu'on lui résiste, et sans prise sur vous, nouveau sénateur « proche » du Président, hésitera à engager un combat frontal, comme celui qu'il livre dès ce moment-là contre Gérard Saumade et la majorité du Conseil général. La scène politique languedocienne, jugée « exotique » à Paris, est en place pour trente ans.

GD. Bien plus tard, en 2006, lors des 20 ans de la MAS, alors que je l'accueille au moment où il sort difficilement de sa voiture, il reprend de façon sarcastique et avec un petit sourire une phrase empruntée à un conseiller général à bout d'arguments contre moi : « Oh toi, l'inaltérable ! ». Il était là, chez moi, à Saint-André, lui le maire de Montpellier, et tout était dit...

MC. *Mais revenons à 1981. Le soir du deuxième tour, à 20 heures, dans la petite salle à manger Henri II de vos parents, à Saint-André, vous voyez, comme des millions de Français, se dessiner le portrait du vainqueur à la télévision. Moment intense.*

GD. Ainsi, François Mitterrand, au terme de trois tentatives électorales, a réussi son pari et accompli son destin. Grâce à lui, la France rejoint le groupe restreint des pays où se pratique une alternance démocratique apaisée. On ne dira jamais assez que c'est le legs décisif, historique même, du député de la Nièvre à notre vieille nation, si souvent secouée par des révolutions ou des querelles intestines, parfois sanglantes. Plus que par les avancées sociales, les nationalisations, la décentralisation et l'abolition de la peine de mort – progrès pourtant considérables – le 10 Mai 1981 se caractérise par ce fait capital : l'alternance démocratique est enfin devenue possible. Mon propos peut surprendre. Je vais donc préciser ce que j'entends par là. À ceux qui aujourd'hui m'interrogent, sceptiques, amnésiques ou revanchards, sur ce que nous devons à François Mitterrand, j'ai coutume de répondre : la gauche enfin admise à la gestion des affaires publiques, autrement que sous forme d'une « expérience », comme au temps de Léon Blum, ou bien telle une béquille de la droite, comme sous Guy Mollet. En définitive, une assurance de paix civile, le bien le plus précieux d'une nation.

MC. *Mais qu'en sera-t-il après le quinquennat d'Emmanuel Macron ?*

GD. S'agissant de la capacité d'alternance démocratique, je m'interroge : sur quoi déboucherait un duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen ? En tous cas, rien n'est acquis pour la reconstruction d'une gauche réformatrice, en capacité de gouverner. Cela dépend de nous. Mobilisons-nous, en ayant à l'esprit la belle incertitude des urnes et la victoire inattendue du Président actuel.

MC. *Il n'est donc pas trop tard, selon vous. Mais restons un moment encore sur le récit de ces journées mémorables : arrive le 21 mai 1981 et la passation de pouvoir. Vous avez le privilège d'être invité, l'après-midi, comme l'ensemble des parlementaires, à la cérémonie du Panthéon, imaginée par Jack Lang. Vous vous tenez immobile, ceint de votre écharpe de sénateur, en face du prestigieux édifice. Vous vous recueillez, tandis que peu à peu enfle, tout en bas, la rumeur de cette foule qui escorte le Président Mitterrand.*